

Submitted by: Réseau Santé en français au Nunavut

Le Bureau recherche des points de vue sur les questions de discussion suivantes :

1) De quelles façons les politiques peuvent-elles mieux soutenir l'innovation, le choix et l'accès en matière de solutions numériques de soins de santé? Par exemple, est-ce que certains règlements ont une incidence induite sur la capacité d'offrir des produits et des services virtuels aux Canadiens? Veuillez expliquer.

L'inclusion d'une clause sur les langues officielles dans les transferts fédéraux aux provinces et territoires permettrait d'augmenter l'ouverture des systèmes de santé provinciaux et territoriaux afin de desservir les Communauté des langues officielles en situation minoritaire. Nous sommes confrontés à plusieurs barrières d'accès à des services publics ou privés en santé et services sociaux, dont la santé mentale, parce que les systèmes sont hermétiques. Plusieurs provinces où les CLSOM sont importantes ont développé des services transférables ou encore auxquels les CLSOM d'autres provinces et territoires pourraient avoir accès, mais le système de santé et de services sociaux n'ont pas d'obligation à offrir ou développer ces services en temps de crise. Le cas du Nunavut est criant! Le système de santé a mis jusqu'à fin août pour répondre aux exigences nationales des mesures de santé publique en raison de la COVID-19, soit près de 6 mois. Par chance nous n'avons pas eu d'éclosion et nous ne comptons aucun cas. En contrepartie, plusieurs membres anglophones, francophones, allophones ou Inuit allaient au Sud pour des services surspécialisés. Avec la quarantaine imposée, certains services ne sont pas accessibles à la classe moyenne, comme elle n'est pas défavorisée. Par exemple, les examens de la vue. Si vous avez besoin de renouveler votre prescription pour des verres, augmenter ou diminuer la force de ceux-ci, vous n'avez présentement aucun accès et vous ne passerez certainement pas 2 semaines dans un hôtel avec votre conjoint et deux enfants pour cet enjeu de santé. En contrepartie, cela peut causer des dommages permanents et irréversibles ayant des conséquences et des séquelles pour le reste d'une vie. Il n'y a pas de service de santé mentale pour la classe moyenne, et aucun disponible en français. Nous sommes en milieu éloigné et isolé. La santé mentale en temps de pandémie est un grand enjeu. En contrepartie, les efforts en ressources humaines sont si criants, que le ministère de la Santé ne peut être en mesure que d'adresser une priorité : la COVID-19. La santé mentale n'apparaît pas comme une priorité du ministère de la Santé.

Les OTN (Online Telemedicine Network) devrait pouvoir communiquer entre eux : Nunavut avec l'Ontario et le Québec. Le système de santé fait toujours face à des enjeux dans le partage de leur réseau de télémédecine pour des raisons de sécurité. Des pratiques innovantes ont été développées dans le Nord de l'Ontario qui pourraient inspirer le Nunavut, en terme de couverture de territoire et d'accès à des services spécialisés.

2) Quels autres obstacles empêchent les Canadiens d'avoir accès à des services de santé virtuels et limitent l'innovation et le choix dans le secteur des soins de santé? Ces obstacles peuvent-ils être réduits? Si tel est le cas, comment faciliter l'émergence et l'accroissement des solutions numériques?

1. Disponibilité des professionnels, disponibilités de certains types de professionnels - Solutions : faciliter le déplacement de la main d'oeuvre.

Mettre en place des solutions d'accréditation et de certification entre ordre professionnel pour faciliter leur mobilité sur le territoire canadien.

2. Faciliter la mobilité des entreprises privées dans le domaine du counselling, de la consultation avec psychologue et de la psychothérapie en ligne. Ces entreprises utilisent des plateformes Web de consultation en ligne qui peuvent être accessibles de partout au Canada. En contrepartie, elles n'ont pas

toujours les ressources pour s'afficher et offrir leur service et capter la consommation de service à l'extérieur de la province ou du territoire où elles sont basés. Un programme d'appui pourrait soutenir ces entreprises. Les Réseaux de Santé en français sont d'excellentes portes d'entrée pour permettre la diffusion de ces services.

3. Améliorer les offres de formation en ligne pour les professionnels des services sociaux de manière à ce qu'ils puissent être formés sur leur territoire de résidence et permettre ainsi d'augmenter le nombre de ressources nécessaires durant cette crise de pandémie.

4. Favoriser l'accès aux lignes d'écoute francophones. Je pense à Tel-Aide Outaouais qui a servi l'Alberta et le Yukon dans le cadre de projet nationaux. Il y a aussi des lignes d'écoute bilingue à Ottawa.

3) Quelles mesures les autres gouvernements ont-ils prises pour améliorer l'accès aux services de santé virtuels? Comment les obstacles à l'innovation et au choix ont-ils pu être éliminés, tout en équilibrant les exigences juridiques et réglementaires en matière d'offre de solutions numériques de soins de santé? Est-ce que des mesures similaires pourraient être adoptées au Canada? Pourquoi ou pourquoi pas?

Je n'ai pas d'exemple à cette question.

4) Quelle a été l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur l'innovation et le choix dans le secteur des soins de santé au Canada, et sur la capacité des Canadiens à accéder virtuellement à des soins de santé? Est-ce que des obstacles ont empêché l'adoption de solutions numériques dans le contexte de la pandémie de COVID-19? Veuillez expliquer.

La plus grande incidence est pour moi la mobilisation des systèmes de santé et de services sociaux des provinces et territoires envers la réponse à la crise sociosanitaire qui empêche plusieurs innovations dans ce domaine comme les ressources et les priorités sont sur la crise et non sur les alternatives pour servir la population. Il y a une rupture dans l'accès universel à travers le pays et cette rupture est proportionnelle à la taille des systèmes de santé et à leur éloignement.

Par ailleurs, dans le cas du Nunavut, certaines personnes n'osent pas donner suite à leurs diagnostics médicaux qui nécessitent des services spécialisés au "Sud" (Ottawa, Winnipeg et Edmonton) de peur d'attraper la COVID-19 ou encore puisqu'il leur est impossible de quitter la maison pour ces rendez-vous et d'effectuer l'isolement de 14 jours obligatoires avant le retour dans leur communauté au Nunavut.